



TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°82-2021-059

PUBLIÉ LE 27 AVRIL 2021

Sommaire

**Préfecture de Tarn-et-Garonne / Service de la Coordination Interministérielle
et de l'Appui Territorial**

82-2021-04-26-00001 - Arrêté relatif à la liste des agents du SDJES (2 pages)

Page 3

Préfecture de Tarn-et-Garonne

82-2021-04-26-00001

Arrêté relatif à la liste des agents du SDJES



**PRÉFET
DE TARN-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n° 82-2021-04-26 - relatif à la liste des agents composant le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Tarn-et-Garonne

La préfète de Tarn-et-Garonne,

Le Directeur académique des services de l'éducation nationale de Tarn-et-Garonne,

VU le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre et notamment son article 13 ;

VU l'arrêté de la rectrice de la région académique d'Occitanie du 18 décembre 2020 portant organisation de la direction de région académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et des services départementaux de la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la région académiques Occitanie ;

VU les effectifs communiqués par la directrice départementale de la cohésion sociale de Tarn-et-Garonne et le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de Tarn-et-Garonne ;

CONSIDÉRANT les missions transférées au futur service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et les agents qui les exercent ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture et du secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale,

ARRÊTENT :

ARTICLE 1 :

La liste des agents composant le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Tarn-et-Garonne, prévue par l'article 13 du décret susvisé, est annexée au présent arrêté.

ARTICLE 2 :

La secrétaire générale de la préfecture et le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Le directeur académique des services de l'éducation nationale de Tarn-et-Garonne,

Pierre ROQUES

À Montauban, le 26 AVR. 2021

La préfète de Tarn-et-Garonne,

Chantal MAUCHE

Préfecture de Tarn-et-Garonne - 2 Allée de l'Empereur - BP 779 - MONTAUBAN CEDEX
Horaires d'ouverture et modalités d'accueil disponibles sur le site :

Tél. 05 63 22 82 00
Fax 05 63 93 33 79

Mél :

Annexe à l'arrêté n° 82-2021-04-26 - relatif à la liste des agents composant le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Tarn-et-Garonne

Agents titulaires	Corps d'appartenance	Service de provenance
Pierre FAUVEAU	Inspecteur de la jeunesse et des sports	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
Céline PORIN	Conseillère technique et pédagogique supérieure	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
Elisabeth MOLINES	Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
Patrick BASTIDE	Professeur de sport	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
Patrick GORINAT	Professeur de sport	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
Emmanuel FAUVEL	Professeur de sport	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
Jean-François DELLAC	Professeur de sport	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
Françoise RUET	Adjointe d'administration scolaire et universitaire	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
Benoît LEPRETTE	Secrétaire administratif du ministère des affaires sociales	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations